

Rapport P-270 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-270 intitulée: «Contre les incivilités et le bruit dans la Vieille-Ville».

*CONCLUSIONS*

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 20 mars 2013)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-270 au Conseil administratif.